

Trame de CCTP espaces verts

Trame à adapter à chaque affaire : les clauses ci-dessous sont des exemples, à compléter avec les pièces du marché.

1 Généralités

Objet du lot, plan paysager de référence, règles professionnelles applicables, périodes de plantation. Limites avec le terrassement, le VRD et l'électricité.

2 Préparation des sols

Nettoyage, décompactage, réglage. Réemploi de la terre végétale stockée ou apport, analyse et amendements. Épaisseurs par type d'espace à préciser.

3 Arbres

Liste des essences, force, conditionnement, fosses, tuteurage, protection du tronc. Comptage à l'unité par essence et par force.

4 Arbustes, vivaces et haies

Essences, taille ou conteneur, densité au m² pour les massifs et au ml pour les haies. Plan de plantation à fournir par l'entreprise si demandé.

5 Gazon et prairie

Préparation du lit de semence, mélange choisi, semis ou placage, première tonte. Comptage au m² par type.

6 Paillage et protections

Nature du paillage, épaisseur, toile éventuelle, bordures de massifs. À adapter à l'entretien prévu par le maître d'ouvrage.

7 Arrosage

Arrosage de plantation, réseau automatique éventuel, programmateur, raccordement aux attentes d'eau et d'électricité des lots concernés.

8 Entretien et garantie de reprise

Entretien pendant la période de garantie, remplacement des sujets morts, réception des plantations. Durée et conditions à fixer selon l'affaire.

Document fourni gratuitement par LM, le logiciel métré (logiciel-metre.fr). Il ne remplace ni le CCTP de l'affaire ni les textes qu'il cite. Version du 14 octobre 2026.